



École Dollard-Des Ormeaux

35, rue Anselme-Lavigne
Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9A 1N5
☎ 514 855-4209
☎ 514 684-6491



PROCÈS-VERBAL de la réunion du Conseil d'établissement (C.É.) de l'école Dollard-Des Ormeaux tenue le lundi 15 janvier 2018

Étaient présents :

Jonathan Boulanger
Kimmie Goyette
Marc-Arthur Joseph
Karine Poudrette

Sophie Brosseau
Geneviève Bédard
Annie Crevier
Anouk Fortier
Gabrielle Tassé
Maxime Viens

Étaient absents :

Benoit Hogue
Constantin Radu
Karolina Sulkowska

Mélanie Tremblay-Blackburn

1. PRÉSENCES

Advenant 19 h 05, le quorum étant atteint, la réunion débute.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Crevier et appuyé par Mme Brosseau d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

Adopté.

Résolution C.E. 18-01-15-A

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 22 NOVEMBRE 2017

Mme Goyette demande à ce qu'au point 13. b), la réponse à la question soit inscrite au procès-verbal. On convient de remplacer la phrase : « On y répond. » par « On répond que le montant de 150\$ a été demandé pour s'assurer que l'engagement des parents est sérieux. »

Il est proposé par Mme Brosseau et appuyé par Mme Poudrette d'adopter le procès-verbal de la réunion du 22 novembre 2017 tel qu'amendé.

Adopté.

Résolution C.E. 18-01-15-B

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Aucun suivi n'est nécessaire.

5. PAROLE DU PUBLIC

Aucun public n'est présent.

6. COMPTE-RENDU DE LA DIRECTION

a) Transfert aux établissements de mesures dédiées et protégées

Madame Fortier explique que le point a été traité par courriel en décembre, mais qu'il faudrait une résolution.

Il est proposé par Mme Bédard et appuyé par Mme Tassé de confirmer que les sommes de des mesures dédiées et protégées ont été allouées en totalité à l'école.

Adopté.

Résolution C.E. 18-01-15-C

b) Approbation du rapport budgétaire 2017-2018

Madame Fortier explique que le point a aussi été traité par courriel en décembre, mais qu'il faudrait une résolution.

Il est proposé par M. Boulanger et appuyé par Mme Tassé d'approuver le rapport budgétaire 2017-2018 tel que présenté.

Adopté.

Résolution C.E. 18-01-15-D

c) Tournoi RÉTAC (pédagogiques du 12 février – Bois-de-Liesse et du 11 mai – Dollard-Des Ormeaux)

Madame Fortier explique que les enseignants d'éducation physique des écoles environnantes ont choisi d'organiser un tournoi de tchouk-ball le 12 février à l'école du Bois-de-Liesse auquel participeront 12 à 14 élèves du 3^e cycle. Le transport par autobus sera payé par le RÉTAC. Le 11 mai, un tournoi de spike-ball aura lieu à notre école selon le même principe.

d) Précisions concernant l'approbation d'un projet présenté au CÉ

Madame Fortier explique que la différence entre approuver et adopter un projet au CÉ. Elle donne les exemples du projet éducatif et du budget pour expliquer l'adoption. Elle explique aussi que l'approbation signifie donner son accord à un projet tel quel, sans le modifier. Mme Fortier explique que concernant le projet de spectacle de Noël, le CÉ n'aurait pas dû modifier la proposition avant de l'approuver. M. Joseph ajoute qu'un projet soumis pour approbation peut même être mis en application lorsqu'il n'est pas approuvé, contrairement à un projet pour adoption qui ne pourrait pas être mis en œuvre dans ce cas.

e) Retour sur la célébration-école – la cachette

Madame Fortier rappelle le fonctionnement du système de soutien au comportement positif implanté à l'école. On raconte le déroulement de l'activité de cachette qui a eu lieu avant Noël. On dresse un bilan positif de l'activité.

f) Retour sur le dict-O-thon et sur les spectacles de Noël

Madame Fortier explique que les activités ont permis d'amasser 6712,75\$. Cette somme servira à faire des achats liés aux arts (coulisses, haut-parleurs, table de mixage, micros, casques d'écoute et toile motorisée couplée à un projecteur). On décrit ces activités comme des succès.

g) Retour sur les paniers de Noël

Madame Fortier explique être heureuse des dons reçus et précise que les paniers ont été très bien garnis pour les 14 familles qui les ont reçus. Elle explique le fonctionnement des dons de vêtements. On discute de la possibilité de procéder de la même façon pour donner les vêtements non réclamés au printemps. On discute de la possibilité de remettre des paniers à Pâques .

7. COMPTE-RENDU DE L'OPP

Madame Goyette n'a rien à signaler.

8. COMPTE-RENDU DES ENSEIGNANTS

Monsieur Viens n'a rien à signaler.

9. COMPTE-RENDU DU SERVICE DE GARDE

a) Indexation du tarif quotidien à 8,20\$ (SDG)

Madame Brosseau explique que le tarif a augmenté de 0,05\$ suite à une décision gouvernementale, mais que le tarif pour les journées pédagogiques (excluant les sorties) demeure inchangé (à 9\$).

10. COMPTE-RENDU DU SOUTIEN TECHNIQUE

Madame Crevier n'a rien à signaler.

11. COMPTE-RENDU DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

Monsieur Joseph explique que la guignolée du club optimiste s'est bien déroulée et a permis de faire 40 paniers. Il ajoute que le tournoi de casse-têtes et la soirée appréciation jeunesse auront aussi lieu dans les prochains mois. Notre école sera l'hôte de la soirée.

12. COMPTE-RENDU DU REPRÉSENTANT AU CRPRO

Monsieur Radu est absent.

13. DIVERS

Aucun sujet à traiter.

14. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance reçue.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Advenant 19 h 40, l'ordre du jour étant épuisé, M. Boulanger lève l'assemblée.
Résolution C.E. 18-01-15-E

Jonathan Boulanger
Vice-président

Anouk Fortier
Directrice par intérim